



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA VRAIE-CROIX - 23 septembre 2010

- **Date de convocation** : 26 août 2010
- **Sont Présents** :
 - . MM. les Maires de : BREHAT, Patrick HUET
BATZ, Guy CABIOCH
OUESSANT, Denis PALLUEL
GROIX, Eric REGENERMEL
LE PALAIS, Frédéric LE GARS
BANGOR, Pierre-Yves DESARD
LOCMARIA, Jean-Yves BANNET
HOEDIC, André BLANCHET
ARZ, Daniel LORCY
MOINES, Jean PRESSARD
YEU, Bruno NOURY
AIX, Alain BURNET
 - . Mme/MM. les représentants de
SEIN, Dominique SALVERT
SAUZON, Myriam DAVID
HOEDIC, Jean-Yves LAZZARI
 - . M. Henri TURBE, Conseiller Général de l'île d'Yeu
 - . M. Gérard CARIOU, Président de l'Office de Tourisme d'Ouessant
- **Ont donné pouvoir** :
 - . M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE
 - . M. Luc LE GURUN, Maire de Houat
- **Sont également présents** :
 - . Monique DANION, Conseillère régionale Bretagne, référente pour les Iles du Ponant
 - . Christine ILLIAQUER et Benoît ROGNON, DGS et chargé de mission CCBI
 - . Manuela THERAUD - Assistante technique tourisme & communication-AIP
 - . Emilie GAUTER - Chargée de mission Energie, Développement Durable-AIP
 - . Anais DEMARTY - Stagiaire Eau et Assainissement - AIP
 - . Pierre Philippe JEAN - Directeur - AIP
- **Se sont excusés** :
 - . M. Daniel CARUHEL, Maire de Granville et son représentant, M. J.P. GROSSE
 - . M. Jean-François ROCHER, Maire de Molène
 - . M. Jean-Pierre KERLOC'H, Maire de Sein
 - . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant/les Glénan et sa représentante, Mme L. CARAMARO
 - . M. Norbert NAUDIN, Maire de Sauzon
 - . M. Luc LE GURUN, Maire de Houat
 - . M. Jean-Yves COZAN, Conseiller Général d'Ouessant
 - . Mme Denise GUILLAUME, Conseillère Générale de Groix
 - . M. Yves BRIEN, Conseiller Général de Belle-Ile en mer
 - . M. Eric TARAUD, Président du CLPM de Yeu
 - . M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE

➔ **17 membres du Conseil d'Administration présents ou représentés**

ASSOCIATION LES ILES DU PONANT

B.P. 50427 – 21 rue du Château – 56404 AURAY cedex – Tél. +33 (0)2 97 56 52 57 – Fax +33 (0)2 97 56 20 90

E-mail : iles.du.ponant@wanadoo.fr - Internet : www.iles-du-ponant.com - Visio (IP) : 193.251.13.196

Accueil de Mme DANION, Conseillère régionale référente pour les îles et Maire de La Vraie-Croix.

1°) Approbation du procès-verbal de la séance du 04 /06 /2010

Le PV est approuvé avec la mention « sous réserve de validité juridique » ajoutée au paragraphe concernant l'avenant au contrat de travail du Directeur.

2°) Présentation de la mission « énergie et développement durable »

Le Président présente Mlle Emilie Gauter, chargée de mission « énergie et développement durable » qui vient de prendre son poste depuis le 24 août. Cette mission, d'une durée de 3 ans, est financée dans le cadre d'un Contrat d'Objectifs territorial avec l'ADEME et la Région Bretagne, et avec une participation du maître d'ouvrage, l'AÎP. Elle a pour objectif de:

- constituer un point d'appui pour les élus dans ces domaines (énergies, déchets...),
- initier de nouveaux projets, notamment dans la prise en considération de l'habitat existant.

3°) Tourisme

- **Bilan des actions de promotion (Fêtes maritimes de Douarnenez, nouveau site Internet...)**

Avis partagé du succès et de l'intérêt de la participation de l'AÎP à ce genre de manifestation.

- **Résultat stage « Accessibilité et handicap »**

Marie LANGUILLE ayant trouvé du travail, elle ne peut présenter son rapport. Cependant chacun s'accorde à lui reconnaître ses qualités. Les points « durs » de l'accessibilité des îles sont les sites d'embarquement et de débarquement. Mais il y a partout des initiatives (hébergements adaptés, mise à disposition de matériel « joëlette », séjours et visites adaptés, etc.) qui pourraient mériter une mise en valeur particulière.

- **Perspectives (projet Festival des Iles, document d'informations, collaboration CRT...)**

- ❖ **Projet « Festival des îles »** : conformément à la position prise lors du dernier CA, une association spécifique a été créée, avec Assemblée Générale constitutive en date du 22 septembre 2010. Le programme se déroule comme prévu :

- lettre de mission à JB BEVEN
- réalisation d'une plaquette de présentation pour solliciter des partenaires
- finalisation du budget acquis en Janvier/février 2011.

- ❖ **Document d'informations** : un document d'appel « basique » a été réalisé à l'occasion de Douarnenez. La question du renouvellement de l'édition de la brochure est en réflexion avec les OTSI et avec le CRT, en liaison avec la rénovation du site internet. Des orientations sur la politique de promotion et de communication seront proposées pour le prochain CA.

- ❖ Collaboration avec le CRT : comme évoqué lors du dernier CA, l'AÎP engage une action « d'amélioration de l'accueil » dans les îles avec le CRT Bretagne. Cette action consiste en des ateliers de travail, animés par le Directeur du CRT avec les professionnels, les élus et, le cas échéant, l'OTSI. Les premiers travaux sont prévus sur Belle-île dans le dernier trimestre 2010, les autres sites sont à programmer selon leur souhait.

4°) Résultats des démarches auprès des Parlementaires concernant la Réforme territoriale.

Perspectives

- Un document de synthèse des réponses des parlementaires sollicités est remis. La prise en compte de la situation particulière des îles au regard de l'intercommunalité, comme pour les communes de montagne, semble retenue. Pour le reste, tout semble en suspend (clause de compétence générale, conseiller territorial, etc.). Il faut cependant remarquer que pour une fois, le cas des petites îles côtières a été évoqué.

Il est donc convenu de :

- faire une relance auprès des membres de la commission de conciliation,
- solliciter une entrevue auprès du Président du Sénat.

- Dans la continuité, le Président fait état des échanges qu'il a pu avoir sur l'hypothèse de créer un établissement public spécifique pour les îles. Les services de l'Etat, Sous-Préfets et Préfet de Région Bretagne ont considéré opportun la mise à l'étude de ce projet.

Le CA valide le projet de mise à l'étude d'un établissement public pour les îles.

5°) Présentation de l'étude en cours sur la fiscalité

(cf. document remis en séance).

Le directeur excuse M. Yann Le Meur qui avait souhaité être présent mais qui a été retenu par d'autres obligations. Il rappelle la nécessité absolue que les Communes fournissent les documents demandés (extraits des comptes...), condition indispensable pour que le bureau constitue ses bases de données et démarre l'analyse. Cette phase d'analyse se déroulera sur 6 mois, ensuite des propositions seront faites et présentées lors d'un prochain CA.

6°) Collaboration avec l'Agence de l'Eau : résultats du stage sur les enjeux de la ressource en eau et de l'assainissement sur les îles du Ponant

(cf. document remis en séance).

A l'issue de ce diagnostic réalisé par Anaïs Demarty, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'AÎP prendront contact avec les acteurs locaux (départements notamment au dernier trimestre 2010) pour proposer les premiers éléments d'un programme d'intervention à inscrire dans la politique de l'Agence.

7°) Préparation des Comités de Pilotage et de Programmation du même jour

Le Président décrit la situation difficile dans laquelle nous sommes, compte tenu des enveloppes disponibles et des besoins exprimés par les îles (cf. son courrier du 26 août 2010).

Actuellement, les opérations décidées et validées par le CA et les Comités de Pilotage et de Programmation se montent à :

- 2,1 M€ sur le FNADT, soit un disponible de 2,8 M€
- 1,8 M€ sur le contrat Région, soit un disponible de 1,5 M€

Les demandes exprimées par les communes s'élèvent à :

- 1,9 M€ sur le FNADT dont 1,16 pour les centres de secours, soit un solde à l'issue de 0,9 M€ ;
- 1,6 M€ sur la Région dont 0,83 M€ pour les centres de secours, le reste pour des opérations de logements sociaux soit un soldenégatif de 32 835 € !

Le Président informe également qu'à la suite d'un rendez-vous avec le Préfet de Région, celui-ci lui a indiqué qu'il n'y aurait pas d'abondement de l'enveloppe FNADT possible, que des redéploiements seraient sans doute faisables mais pour des opérations d'aménagement du territoire (développement du très haut débit dans les îles par exemple).

Il n'a pas d'information particulière du côté de la Région.

Il précise que les montants, en particulier pour les centres de secours, résultent d'un plan de financement « de principe » de 25% pour l'Etat (FNADT), 15% pour la Région, 30 à 35 % pour les départements/SDIS, le reste à charge de la Commune ou de la Communauté de Communes (entre 20 et 25 %) qui a été évoqué lors d'une réunion le 29 juillet dernier à l'initiative de M. le Sous-Préfet de Brest au cours de laquelle il a proposé qu'1M€ de l'enveloppe FNADT soit affecté aux centres de secours.

A l'issue du débat qui s'ensuit, il est convenu de proposer aux partenaires financiers, dans le cadre des comités de pilotage, les dossiers selon les principes suivants :

- pour les centres de secours : maintien d'un taux de participation de la collectivité locale entre 20 et 25 % ;
- affectation des restes de crédits régionaux aux programmes de logements sociaux ;
- sollicitation du FNADT sur les autres projets.

8°) Informations diverses

- **Journée mondiale des pêcheurs – Ile d'Yeu – 26 et 27 novembre 2010 sur le thème de « la pêche dans les îles, état des lieux et perspectives d'avenir »**

A l'initiative de l'Association « Pêche et développement », la prochaine journée mondiale des pêcheurs aura lieu à l'île d'Yeu sur le thème : « la pêche dans les îles du Ponant ». C'est aussi l'occasion de poser les problèmes spécifiques de la pêche dans les îles, dans la perspective de la refonte de la PCP.

- **Projet d'atelier « entreprendre sur une île »**
(cf. note remis en séance)

Accord pour proposer à un stagiaire de Master 2, sous la responsabilité de Louis Brigand d'un stage préparatoire de 6 mois pour préparer ces ateliers.

■ **ESIN**

● Rapport de la dernière Assemblée Annuelle

Certaines Associations partenaires (Irlande, Finlande, Ecosse....) sont dans des situations délicates sur le plan financier et ne participent pas au budget de fonctionnement d'ESIN, ce qui pose un problème. La dernière Assemblée annuelle a décidé de maintenir le partenariat avec l'AÎP pour assurer le secrétariat (emploi à ½ temps de Manuela Théraud), avec l'obligation de trouver d'ici la prochaine Assemblée une solution pérenne (dissolution du secrétariat, financement particulier dans le cadre d'un programme européen etc.).

● Les actions à poursuivre sont :

- suivi et participation aux travaux du groupe interparlementaire « 174 »,
- suivi et proposition dans le cadre de la réforme de la PCP,
- suivi et proposition dans le cadre de la réforme de la PAC,
Ces actions sont à mener en étroite collaboration avec la Commission des îles de la CRPM.
- Une attention particulière à la sensibilisation des parlementaires européens.

■ **Budget prévisionnel 2011**

Une proposition de budget prévisionnel est soumise à l'Assemblée. Il est proposé une augmentation de la participation des communes de 2,1 à 2,5 € par habitant/ « population DGF ». Ce qui permet de proposer un budget prévisionnel de 313 988 € intégrant notamment :

- la participation au Contrat d'Objectifs territorial,
- l'engagement des études sur les finances locales et l'atelier « entreprendre ».

Certains participants font remarquer qu'il serait normal que les départements soient sollicités sur la même base. Le directeur en convient mais indique que, jusqu'à présent, les départements renouvellent leurs aides sans prendre en compte les augmentations liées à la simple augmentation de la population DGF, et que par ailleurs, les demandes ont, compte tenu des délais de rigueur, été faites sur cette base. Le projet n'appelle pas d'autres observations.

■ **Politique de santé sur les îles**

Le maire de l'île aux Moines exprime son inquiétude quant au maintien des services de santé sur les îles. Les médecins bénéficient d'aides particulières au titre d'astreintes qui sembleraient être remises en cause, ce qui risque de faire disparaître l'offre de soins de proximité essentielle au maintien d'une population à l'année sur l'île. Il regrette que les réunions initiées l'année dernière sur le thème des urgences soient restées pour l'instant lettres mortes.

Le Maire de l'île indique également les difficultés auxquelles l'île est confrontée puisqu'il n'y a plus de médecin à l'année et rien d'autres (service de soins infirmiers ou autres). Il rappelle la demande faite lors du dernier CA de réaliser un bilan très pratique de la situation des îles à cet égard dans le cadre d'un stage ?

Des contacts seront pris dans ce sens.

- **Proposition d'étude participative sur le vieillissement de la population des îles finistériennes**

Le directeur fait état d'une proposition émanant de 2 sociologues qui ont déjà travaillé sur l'île de Sein pour définir au mieux les besoins liés au vieillissement de la population, et souhaitant étendre la démarche à l'ensemble des îles. Le CA considère l'intérêt de la démarche, puisque toutes les îles vont être confrontées à cette inéluctable évolution démographique. Compte tenu de la répartition des compétences existantes, il propose qu'un premier contact soit pris avec le Conseil Général, premier partenaire dans ce domaine.

- **Journées « Patrimoine des phares » organisées par la CCBI et la DAM à Belle-Ile les 25 et 26 novembre 2010**

L'Etat se défait petit à petit des phares. Ils représentent souvent, sur l'île ou à ses abords, un patrimoine architectural et humain très fort pour les îliens. Une réunion de travail est programmée les 25 et 26 novembre entre l'Administration des Phares et Balises et les gestionnaires de phares (collectivités, Conservatoire du littoral) à laquelle sont conviées toutes les communes insulaires intéressées.

9°) Questions diverses

- **Date et lieu prochaine Assemblée Générale**

Le maire de l'île de BATZ propose d'accueillir la prochaine Assemblée Générale.
Date à définir : fin février, début mars 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

XXXXXXXXXXXX